



Municipalité
Issoudun

Compte rendu

Rencontre du Comité de liaison de la municipalité d'Issoudun

Complexe iSoud1 Gravité Actions Sports

12 juillet 2019 - 13h30

Membres présents :

Mme Annie Thériault, mairesse d'Issoudun

M. Hubert Rousseau, propriétaire Complexe iSoud1 Actions Sports

M. Pierre Bilodeau, résident

Mme Nadège Labrecque, résidente

M. Jean-François Messier, conseiller, Municipalité d'Issoudun

Mme Marie-Noëlle Bélanger, résidente

M. Mathieu Forget, animateur

M. Romain Piat, inspecteur, Municipalité d'Issoudun

Membre absent :

M. Alain Garnier, résident

1- Visite du complexe iSoud1 Gravité Actions Sports afin de constater l'avancement des travaux du mur écran et des autres améliorations promises par le promoteur

À l'automne 2018, la réception d'environ 2000 tonnes de terre a permis à M. Hubert Rousseau de doubler la largeur du mur principal se situant au nord-ouest du complexe. Au printemps 2019, le dépôt de sols revalorisés situé à Ste-Croix a été vidé ce qui a, entre autres, permis à M. Rousseau de recevoir environ 15 000 tonnes de terre à ce jour. Le mur écran a donc, aujourd'hui, une hauteur approximative de 8 pieds. Une hauteur totale d'environ 20 pieds est visée à la fin des travaux avec, sur le dessus du monticule, l'espace nécessaire pour l'installation d'éventuels panneaux publicitaires ainsi que des aménagements paysagers et la plantation d'arbres. M. Rousseau rappelle aux membres du comité que le mur principal sera par la suite engazonné afin de contrôler l'érosion.

Ce dernier informe également le comité que 60 000 tonnes de sols décontaminés seraient, selon la compagnie Englobe, disponible cette année.

Mme. Nadège Labrecque tient à mentionner à M. Rousseau qu'elle se rend compte d'une certaine amélioration quant à l'émission de bruit depuis que le mur commence à être érigé. Selon elle, la plupart du temps, seul un léger bruit de fond régulier mais « pas achalant » se fait entendre. Il n'est arrivé qu'à 4 reprises depuis le début de la saison que le bruit soit plus soutenu.

Hubert Rousseau informe le comité que l'achalandage du site est pourtant très similaire à celui de l'année dernière et se dit donc satisfait que les travaux aient déjà un effet bénéfique.

2- Discussion sur les améliorations 2019

M. Rousseau informe les membres du comité qu'un lac baignable est maintenant disponible ainsi que deux glissades d'eau. Cependant, ce lac reste pour le moment privé en attendant d'avoir les autorisations nécessaires ainsi que la surveillance de la part de sauveteurs qualifiés.

En attendant, les gens peuvent venir s'y baigner mais les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

M. Rousseau indique également que des pourparlers sont en cours afin de mettre en place des sentiers de course à pied.

Il profite également de l'occasion pour mentionner que des courses de barils (courses de chevaux) se tiendront sur le site le 30 septembre prochain.

Mathieu Forget demande à Marie-Noëlle Bélanger ainsi qu'aux représentants de la Municipalité d'essayer d'organiser des activités sur ce site afin d'aider M. Rousseau à promouvoir ce complexe et faire découvrir les lieux aux citoyens d'Issoudun.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

4- Lecture et adoption du compte-rendu de la rencontre du 21 novembre 2018

5- Bilan des activités 2019 à ce jour et améliorations possibles

Outre les améliorations indiquées précédemment, M. Rousseau mentionne que des travaux de paysagement (plantation d'arbres, engazonnement, plage de sable autour du lac etc..) seraient prévus dès la saison 2020.

Quant au contrôle du bruit, hormis l'implantation du mur écran, M. Rousseau indique au comité que l'industrie de la moto se dirige vers une tendance, à long terme, de sensiblement diminuer l'émission de décibels (dB).

À plus court terme, selon l'industrie, les petits modèles de motos (50 cc) seraient de plus en plus propulsés par un moteur électrique.

Suite à une demande grandissante, Hubert Rousseau envisage également, dans un avenir rapproché, la possibilité de louer des motos sur place pour les clients qui le souhaiteraient.

6- Suivi de la modification règlementaire qui encadre les opérations de la piste

Hubert Rousseau fait part aux membres du comité qu'il souhaiterait avoir la possibilité de changer certaines journées d'ouverture si la température ne lui permet pas d'ouvrir le site aux clients. Actuellement, la réglementation l'oblige à fermer par exemple lors d'un congé férié où il fait beau alors qu'il pleuvait la veille. Il n'a pas la possibilité de le déplacer à une date ultérieure ce qui lui occasionne une perte importante de revenus.

7- Veille d'observation 2019

M. Forget demande aux membres du comité si, selon eux, il serait judicieux de remettre en place une veille d'observation telle que cela a été fait en 2018 ou bien si cela pouvait être fait de façon plus aléatoire selon les dates d'évènements prévus. On convient qu'en cas de problématique, Hubert sera contacté directement par courriel ou par texto rapidement afin qu'il puisse tout de suite cibler ce qui a causé le problème.

8- Prochains éléments à mettre à l'ordre du jour

Aucun élément particulier n'a été soulevé pour le moment.
Une rencontre du comité est prévue vers la fin octobre, la date sera à confirmer, afin de faire le bilan de la saison 2019.

9- Varia

M. Forget indique au comité que le gouvernement serait en train de mettre en place un programme concernant la création d'un cahier des charges pour les promoteurs de sites tel qu'iSoud1 Gravité Actions Sports versus les citoyens vivant alentour de ces complexes.
M. Forget demande la formation d'un comité d'interaction avec le milieu incluant la présence de madame la mairesse.

Fin de la réunion : 14h30